CHAPITRE XII

LES MARTYRS DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Preuve de la divinité de Jésus-Christ tirée du martyres. — 1. Le martyre chrétien et ses circonstances. — 2. Force démonstrative du martyre. — 3. Objections contre la force probante du martyre.

Preuve de la divinité de Jésus-Christ tirée du martyre.

1. Jésus-Christ envoya ses disciples dans le monde comme les témoins de son enseignement[1] et de ses miracles[2], et leur prédit en même temps, et les persécutions auxquelles ils seraient en butte[3], et l'assistance divine qui les rendrait victorieux[4].

L'histoire de l'Église nous montre à toutes ses pages la réalisation de cette prophétie. Depuis la Synagogue faisant lapider le diacre saint Étienne, jusqu'aux Boxers chinois répandant à flots le sang chrétien, il n'est pas de pays ni d'époque qui n'ait compté des fidèles torturés et mis à mort à cause du témoignage qu'ils ont rendu à la vérité des faits évangéliques. Ce témoignage par le sang, ou martyre chrétien, est une preuve incontestable de la divinité de Jésus-Christ.

1. Le martyre chrétien et ses circonstances.

2. L'Église appelle *martyrs* (témoins), dans le sens propre, ceux qui, pour attester leur attachement à la foi chrétienne ou à une vertu chrétienne, ont souffert des tourments mortels infligés dans le dessein de leur faire renier cette foi, abandonner cette vertu.

3. Que la foi catholique ait eu des martyrs, personne ne le conteste. Mais, ne tenant pas compte de ce fait, les rationalistes

[1] S. Luc, XXIV, 48. — [2] Actes, I, 8. — [3] S. Matth., X, 16; S. Jean, XVI, 2. — [4] S. Jean, XVI, 33.

en nient le caractère surnaturel, et, par suite, la valeur démonstrative en faveur de la divinité de Jésus-Christ. Il faut donc, pour réfuter leurs objections, faire ressortir les circonstances qui manifestent l'action divine dans les martyrs qu'honore l'Église.

Les principales sont : le nombre des martyrs, leur qualité, la nature de leurs tourments, la raison pour laquelle ils ont souffert, les vertus qu'ils ont pratiquées au milieu de leurs souffrances, les miracles produits souvent en leur faveur, les effets de leur martyre.

4. *Le nombre des martyrs.* — Pendant les dix premières persécutions, les témoignages des contemporains et les monuments historiques déclarent qu'ils furent innombrables. Il y en eut, à la même époque, un grand nombre chez les Perses, et, dans la suite, chez d'autres peuples idolâtres, chez les hérétiques ariens, chez les Barbares, chez les peuples musulmans, en Chine, au Japon, au Tonkin, en Océanie; sans compter les victimes des gouvernements protestants, de la Révolution française, des schismatiques russes.

5. *La qualité des martyrs.* — Il y en a eu de tout âge, de tout sexe, de tout état et de toute condition : ce furent des enfants et des vieillards, de jeunes vierges et de faibles femmes, des maîtres et des esclaves, des nobles et des plébéiens, des personnages illustres et des citoyens obscurs.

6. *La nature de leurs tourments.* — Les martyrs ont souffert tout ce que la plus sauvage barbarie peut inventer : « Ils sont étendus sur le chevalet, battus de verges, écorchés vifs avec des ongles de fer, consumés par le feu, attachés à la croix, mis en pièces et dévorés par des chiens, des ours ou des lions, couverts de lames rougies au feu, assis sur des chaises ardentes, plongés dans l'huile bouillante, brûlés à petit feu, broyés sous des meules, submergés dans les flots, couchés nus sur des étangs glacés, enterrés vivants, coupés par morceaux, empalés, décapités par le glaive ou la hache, etc.[1]. »

7. *La raison de leurs souffrances.* — Les martyrs ont souffert, non pour soutenir des théories philosophiques, scientifiques ou politiques, mais pour affirmer des faits sensibles et publics, soit les faits évangéliques, soit d'autres faits divins, qu'ils avaient vus de leurs yeux ou dont ils avaient acquis autrement une pleine certitude.

[1] L'abbé Moigno, *les Splendeurs de la Foi*, t. IV, p. 236.

8. *Les vertus qu'ils ont pratiquées au milieu de leurs souffrances.* — Au milieu des mépris et des outrages, au milieu des tourments qu'ils souffrent avec une constance et une force d'âme incomparables, ils sont calmes, joyeux, pleins d'une tendre charité pour leurs bourreaux, humbles dans leur tenue, modestes dans leurs paroles, inaccessibles à toutes les séductions par lesquelles on tente de les faire apostasier.

9. *Les miracles produits en leur faveur.* — On lit dans les *Actes* des saints Confesseurs de la foi de nombreux prodiges dont leur supplice fut accompagné. Il arriva souvent que des bêtes féroces s'adoucirent et vinrent s'étendre à leurs pieds; qu'ils devinrent insensibles à la douleur ou furent radicalement guéris de leurs blessures; qu'à leur voix des temples et des statues de faux dieux s'écroulèrent; que leurs juges furent frappés de mort; qu'une lumière resplendissante remplit tout à coup leur prison; que des sources d'eau y jaillirent subitement; que des Anges vinrent les y consoler, y firent entendre de mélodieux concerts, etc.

10. *Les effets du martyre chrétien.* — Ce fut souvent la conversion des bourreaux et surtout une propagation merveilleuse du christianisme parmi les témoins de ces vaillants combats. « Plus vous nous moissonnez, disait Tertullien, plus nous devenons nombreux; le sang des martyrs est une semence de chrétiens. »

2. Force démonstrative du martyre.

11. La force démonstrative du martyre chrétien ressort : 1° de la vérité du témoignage des martyrs; 2° de la cause surnaturelle de leur constance; 3° des miracles produits en leur faveur; 4° des effets de leur martyre.

12. *Vérité du témoignage des martyrs.* — Les martyrs des trois premiers siècles sont morts pour affirmer les miracles opérés par Jésus-Christ, par les Apôtres ou par les fidèles : miracles qu'ils avaient, ou vus de leurs yeux, ou appris de témoins oculaires, qui scellaient de leur sang leur témoignage. Ils connaissaient donc certainement ces miracles, et ils étaient sincères en les affirmant; car on ne sacrifie pas sa vie pour un fait dont on n'est pas certain ou pour un fait qu'on sait être faux. Le témoignage des martyrs est donc irrécusable; les miracles du christianisme sont vrais, et le christianisme est divin.

13. *Cause surnaturelle de la constance des martyrs.* — Vu la faiblesse de la nature humaine et les motifs qui étaient de nature

à les faire apostasier, comme l'amour instinctif de la vie, l'intérêt, les supplications de leurs proches, la crainte des supplices, on ne peut expliquer sans l'intervention de la grâce de Dieu l'intrépidité héroïque, la fermeté inébranlable des martyrs dans les combats qu'ils ont soutenus pour la foi. Attribuer, comme le font les incrédules, ce sacrifice généreux de la vie à la stupidité, au fanatisme, à l'amour de la gloire, à l'opiniâtreté dans une opinion, c'est ne tenir aucun compte des circonstances du martyre chrétien, que nous avons signalées. — La *stupidité?* Mais, parmi les martyrs, un grand nombre étaient des hommes d'une haute valeur intellectuelle. Des enfants, des femmes, des gens du peuple, étonnaient et confondaient leurs juges par la sagesse de leurs réponses. — Le *fanatisme?* Mais les martyrs étaient doux et patients comme des agneaux, ne donnant aucun signe d'exaltation et de violence, calmes et tranquilles au milieu des plus douloureux tourments, priant pour leurs ennemis et leurs bourreaux. — L'*amour de la gloire?* Mais d'ordinaire ce sentiment n'a pas prise sur les femmes, les enfants, les gens du peuple. En outre, dans le milieu où ils vivaient, les martyrs n'avaient en perspective que la risée publique et une mort ignominieuse. — L'*opiniâtreté dans une opinion?* Mais les martyrs mouraient pour attester des faits, et non pour une doctrine d'école plus ou moins probable.

Que si on allègue, en les considérant comme des causes purement naturelles, des motifs d'ordre religieux, l'espérance, par exemple, de la béatitude éternelle, ces motifs sont des croyances, des sentiments dont le principe n'est pas naturel; ils sont, comme le martyre lui-même, un effet de la grâce divine.

14. *Miracles.* — Les phénomènes merveilleux opérés en faveur des martyrs ne peuvent, si on les considère dans leur nature et leurs circonstances, être attribués à la magie ou au démon[a]. Ils sont donc divins, et comme ils ont été produits dans l'acte et à l'occasion du martyre, il s'ensuit que Dieu est intervenu pour confirmer le témoignage de ces intrépides confesseurs de la foi et leur donner la force d'endurer les plus atroces supplices.

15. *Effets du martyre.* — Les persécutions avaient pour but, non seulement de faire abjurer les chrétiens arrêtés, mais, par la vue de leurs tourments, d'effrayer les autres fidèles et d'éteindre

[a] Telles sont, entre autres, la pluie miraculeuse obtenue par les prières de la Légion fulminante, et le miracle, reconnu par l'incrédule Gibbon lui-même, de ces chrétiens de Tipasa qui parlaient après qu'on leur eut coupé la langue.

la foi dans leurs cœurs. A plus forte raison ceux qui ne croyaient pas encore devaient-ils naturellement se détourner d'une religion qu'on poursuivait avec tant de rigueur. Beaucoup cependant se convertissaient et s'enflammaient du désir du martyre. Ces conversions avaient évidemment pour cause la puissance de la grâce divine.

16. Ainsi, en résumé, c'est pour attester les miracles de Jésus-Christ et de ses disciples que les martyrs n'ont pas craint de sacrifier leur vie. Ce sacrifice n'a pu s'accomplir qu'avec l'aide de la grâce divine. Dieu s'est manifesté extérieurement à cette occasion, soit par des prodiges physiques, soit par des miracles d'ordre moral dans la conversion d'un grand nombre de païens. Par conséquent, le martyre chrétien est un fait surnaturel et divin, qui démontre la mission divine et la divinité de Jésus-Christ.

3. Objections.

17. *Première objection.* — Les chrétiens des premiers siècles étaient considérés par les païens et poursuivis comme des séditieux et des perturbateurs de la tranquillité publique. C'est à ce titre qu'ils étaient mis à mort, et non pour leur religion.

Réponse. — Il est vrai que les chrétiens étaient accusés de toutes sortes de crimes; mais il est établi, par tous les monuments historiques de l'époque, que le seul crime pour lequel on les poursuivait était de professer la foi chrétienne. Dans toutes les persécutions, il suffisait de faire un acte d'idolâtrie pour être renvoyé absous, et même honoré et récompensé. Il est à remarquer aussi que les hérétiques, tels que les marcianites, par exemple, que signale saint Justin, n'étaient point persécutés; on n'en voulait qu'aux fidèles de la véritable Église. Il en a été ainsi toutes les fois que la religion catholique a été persécutée. Le seul crime des catholiques est d'être *catholiques*. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » Ce cri est de toutes les époques.

18. *Deuxième objection.* — La loi proscrivait le christianisme. Les chrétiens, étant en révolte contre cette loi, méritaient les supplices qu'on leur infligeait.

Réponse. — Toute loi humaine qui contredit la loi naturelle ou la loi divine n'a pas le caractère d'une loi; c'est une mesure inique, impie, c'est un abus détestable du pouvoir. Loin d'obliger en conscience, il y a obligation, au contraire, de ne point l'observer. « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

19. *Troisième objection.* — Toutes les religions ont eu leurs martyrs. Il y a eu des martyrs du paganisme, du judaïsme, du mahométisme, du

protestantisme, etc., d'où l'on doit conclure que toutes les religions sont vraies ou que le martyre ne prouve rien.

Réponse. — Aucune des religions qu'on oppose au christianisme n'a eu des martyrs qui ont sacrifié leur vie dans des circonstances analogues à celles du martyre chrétien. Ces prétendus martyrs sont en très petit nombre, et on ne les rencontre ordinairement que parmi les hommes d'un âge mûr. Ils meurent pour des opinions personnelles ou des doctrines plus ou moins fausses ou dangereuses. Leur mort est souvent impossible à éviter; ils meurent les armes à la main; ils périssent dans des massacres; ils sont suppliciés à cause de leurs provocations criminelles, de leurs violences impies, de leurs insultes à la loi et à la moralité publique. Leur courage à affronter la mort s'explique par un orgueil opiniâtre, le désir d'être loués par leurs coreligionnaires ou par d'autres motifs humains. Chez la plupart, l'exaltation, la fureur, les cris de veangeance, les paroles de blasphème, signalent d'ordinaire l'esprit d'erreur et de révolte qui les animait. Aucun prodige surnaturel, physique ou moral, ne dénote dans leur mort l'intervention divine. C'est ne tenir aucun compte de l'histoire et des règles de la logique que de mettre sur le même rang les martyrs de l'Église catholique et les fanatiques qui ont bravé la mort pour des doctrines dont ils étaient incapables de prouver la vérité.